

DSE 77 2019.POMGS.839

Propositions de renvoi

Version 2

Le 09.06.2020 / taa

Office de l'exécution judiciaire (OEJ) ; prestations de psychiatrie médico-légale au sein des établissements de l'OEJ. Crédit d'engagement 2020-2024 / autorisation de dépenses / crédit d'objet

Auteur-e-s	Proposition	+ ++	- --
UDC (Geissbühler)	Renvoi assorti de la charge de chiffrer séparément les coûts pour les thérapies ordonnées par un tribunal et pour les autres thérapies ainsi que les forfaits tels que les discussions de cas, l'interprétation et les autres frais qui en découlent, et les présenter dans des affaires distinctes.		--
Geissbühler (UDC)	Renvoi assorti de la charge : - de chiffrer séparément, dans le rapport, les dépenses liées et les dépenses non liées, de manière transparente et détaillée, dans la mesure du possible et dans le respect du cadre légal, et d'indiquer concrètement la marge de manœuvre du Grand Conseil. - d'informer la CSéc de manière détaillée sur le montant exact et l'évolution des dépenses non liées pour la période 2020-2024, dans le cadre des prescriptions légales, et d'indiquer concrètement la marge de manœuvre du législatif.		-